



COMMUNE DE FONTANES

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 27 avril 2026 à 19h30

COMPTE-RENDU

Le lundi vingt-sept avril deux mil vingt-six, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué le quinze avril deux mil vingt-six, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe LEROY.

Membres présents : M. Philippe ANDRES, Mme Magali CAZADE, Mme Evelyne COSTES, M. Jean-Christophe LEROY, M. Alexandre MANNONI, Mme Elodie MARC, Mme Christine O'SULLIVAN, M. Philippe RICOME, Mme Irène TOLLERET et M. Cédric VIGNES.

Membres absents : M. Jean-Michel KLEINE (procuration à M. Jean-Christophe LEROY)

Madame Evelyne COSTES a été désignée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, la séance a été ouverte à 20h00 par Monsieur Jean-Christophe LEROY.

M. Philippe RICOME a pris la parole et a exposé que l'ordre du jour ne lui est pas parvenu dans le délai prévu par la Loi, conformément à l'article L2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, à savoir, dans les communes de moins de 3 500 habitants, trois jours francs au moins avant celui de la réunion, ou en cas d'urgence, jusqu'à un jour franc avant la réunion.

En application dudit article, il a demandé l'annulation de la séance du conseil municipal.

Le Maire a pris la parole et a confirmé l'annulation de la séance du conseil municipal. Une nouvelle réunion de l'assemblée a été programmée mardi 28 avril 2026 à 19h00. La convocation et l'ordre du jour correspondants seront transmis aux membres du conseil municipal ce jour.

La séance a été levée à 20h10.